

Le mot du Principal

Albert Jacquard dans "L'héritage de la liberté" s'interroge : Mais que signifie "éduquer" ?
Ce verbe viendrait du latin educo, educare, ce qui signifie "nourrir, instruire". Mais il pourrait également provenir d'un autre verbe latin dont la première personne du présent est identique, educo, mais dont l'infinitif est educere ; il ne s'agit plus de nourrir, mais de e-ducere, c'est-à-dire "conduire hors de", et en particulier, conduire hors de soi-même, de faire éclore.

Plaisir, désir, appétence, envie, frustration, obstacles sont autant de composantes de cette éclosion... Nous, adultes, devons utiliser toute la panoplie éducative conséquente pour faire éclore des sujets responsables de leur avenir d'adulte libre.

J'ai toute conscience de la difficulté de la tâche, mais je sais d'ores et déjà pouvoir compter sur toutes les forces de l'établissement, au centre desquelles les enseignants sont les premiers fers de lance. Tous ensemble, nous devons, collectivement et en confiance, porter ces valeurs de la République auxquelles nous sommes pleinement attachés.
Christian CAILLAUD

AGENDA PREVISIONNEL JUSQU'A NOEL (dates principales)

Vacances d'automne	19/10 au 04/11	
Lundi 4 novembre		"Lettres à Nur" : retour en classe avec intervenants (niveau 3 ^{ème})
Jeudi 7 novembre	18h00	Remise des diplômes du DNB et du CFG 2019
Du 12 au 15 nov		concours castor en mathématiques
14 et 15 novembre		Séjour à Caen (tous élèves de 3 ^{ème})
Lundi 18, Mercredi 20, Lundi 25 novembre		Sortie Planétarium pour les élèves de 6 ^{ème}
Du 18 nov au 7 déc.		Stage 3 ^{ème} SEGPA
Jeudi 21 novembre	Après-midi	Rencontres départ. sport et citoyenneté
Jeudi 21 novembre		Rencontres parents professeurs de 6 ^{ème}
Jeudi 21 novembre		Rencontre parents profs principaux 3 ^{ème}
Mardi 26 novembre		Rencontre parents professeurs 5 ^{ème} et 4 ^{ème}
Mardi 26 novembre		Sortie ULIS « Prenez soin de vous »
Mercredi 27 nov.		Sortie 6A « Prenez soin de vous »
Mercredi 27 nov.		Cross départemental
28 et 29 novembre		Brevet blanc n°1 (3 ^{ème})
Du 2 au 6 décembre		Stage en entreprises des élèves de 3 ^{ème}
Mardi 3 décembre	matin	Collège au cinéma (6B – 6C – 4C – 4D - ULIS)

Mercredi 4 décembre	matin	Petit déjeuner offert aux élèves de 6 ^{ème}
Du 2 au 6 décembre		Découverte du collège (élèves de CM2)
Lundi 16 décembre		Repas de Noël
17-18 décembre		Orientibus (bus des Pays de la Loire) – Parcours Avenir 4 ^{ème} et 3 ^{ème}
Vacances de Noël	20/12 - 06/01	

1 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

Représentants des PARENTS D'ELEVES	Représentants des PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION
Dominique AVRIL, Denis BOURDY, Violaine BOUTET, Arnaud CAZAUX, Gilles CUDEK, Anne-Laure GOGUET, Martin GRACINEAU, Carole GUYOT-SIONNEST, Coline LEQUENNE, Nathalie MATINAL, Laure NICOLAZO-GRELIER, Nolwenn PERON, Amandine POUPELIN, Saim YURTTAPAN	Laure ADAM, Jean-François BREHE, Delphine BEDEL, Matthieu BENETREAU, Elodie GAUBERT, Marion GAZEAU, Yann GRATON, Brigitte GUILLON, Isabelle LEMERLE, Emilie PETIT, Freddy PONTOREAU, Peggy RAGEAUD, Isabelle RICOUARD, Ronan TUBAUD
Représentants des ELEVES (3 binômes)	Représentants des PERSONNELS ATOSS
Deconcloit Maotina et Badat Océane 3B Taha Nonson et Parpaillon Elsa 3A Bernoud Eve 3E / Schoene Anna 3C	Aucun représentant
Elus locaux, personnalités qualifiées	Représentants de l'Administration
<u>Aucune personnalité qualifiée à ce jour.</u> Département : M. Landier – Mme Tararbit Mairie : Mme Yapo- Mme Randriararison	M. CAILLAUD - MME CHENUAUD - M PELLE - M BALSSA - MME BOURGEOIS

2– STAGES EN ENTREPRISE NIVEAU 3ème du 2 au 6 décembre 2019

La période d'observation en entreprise approche. Les vacances de Toussaint doivent permettre aux retardataires de trouver le lieu de stage. En cas de souci, professeurs principaux de 3^{ème} et Direction sont à votre écoute.

Le Département et Nantes Métropole, en partenariat avec l'académie de Nantes, accompagnent les collégiennes et les collégiens dans cette recherche ; un espace en ligne met à disposition des offres de stages émanant de collectivités, d'entreprises et d'associations. Cette plateforme est accessible via le lien :

<http://stage3e.loire-atlantique.fr/s3e/index.xhtml>

3 – DEVOIRS FAITS

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en-dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalités entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille. Le programme Devoirs faits a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs. Devoirs faits s'adresse prioritairement à des élèves volontaires qui bénéficieront d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux "devoirs faits". Le programme engagé sera formalisé après les vacances d'automne.

4 – LA RESTAURATION SCOLAIRE

Au retour des vacances, les familles dont les enfants mangent au collège recevront leur première facture de l'année scolaire. Mais comment ça marche ? Vous recevrez la facture par courriel (si vous l'avez communiqué à l'inscription / réinscription). Cet envoi sera doublé par une version papier distribuée aux enfants après les vacances de Toussaint. Si votre enfant est boursier, le montant trimestriel de la bourse sera déduit de la facture. Si vous êtes au taux maximum, le taux 3, le fonds social du collège prend en charge automatiquement le reste à payer.

A réception de la facture, vous disposez d'environ 15 jours pour la payer. Pour cela trois moyens :

Par télépaiement



Depuis le site du collège avec vos codes elyco / ATEN avec votre Carte bleue

Par chèque



A l'ordre de l'agent comptable du collège Salvador Allende.

En espèces



A déposer à l'Intendance.

En cas de difficultés financières, vous pouvez contacter l'assistante sociale du collège (ou l'Intendance) pour envisager une aide.

5- FONDS SOCIAUX

Les familles rencontrant des difficultés pour le règlement des factures de demi-pension, peuvent établir un dossier de demande d'aide au titre des fonds sociaux de l'établissement. Ce dossier est à retirer auprès du service intendance. L'étude des dossiers est menée par Mme LEFORT, assistante sociale du collège. Les demandes sont présentées de manière anonyme lors de réunions de la commission Fonds Social.

6- SECURITE DANS L'ETABLISSEMENT - Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS, qui sera cette année comme les précédentes, réactualisé (les membres du Comité Hygiène et Sécurité s'y attacheront avant Noël) a été testé le 10 octobre dernier, test grandeur nature lors de l'exercice de confinement visant à simuler un « attentat intrusion ». Début 2020, en prolongement de cet exercice et afin d'en tirer toutes les conclusions utiles, une formation à destination de tous les personnels et de tous les élèves sera proposée. Elle visera à préparer à des situations comportant une mise en danger, afin d'éviter les mouvements de panique et d'apprendre les comportements qui sauvent face aux risques.

Elle sera réalisée par les pompiers du SDIS qui ont fait de cette éducation préventive un de leurs objectifs prioritaires pour les années à venir.

7 - DIPLÔME NATIONAL DU BREVET 2019 – DEMANDES D'AMENAGEMENTS D'ÉPREUVES

Les candidats aux examens, présentant un handicap ou une incapacité temporaire, peuvent effectuer une demande d'aménagements d'épreuves.

À cet effet, les familles doivent utiliser les formulaires à demander au secrétariat du collège ou à télécharger sur : <http://www.ac-nantes.fr/examens/amenagement-d->

épreuves/ et à remettre au collège AVANT FIN NOVEMBRE 2019 (solliciter le collège si besoin pour compléter).

Les formulaires complétés (formulaire de demande + formulaire médical) sont transmis au chef d'établissement qui complète avec le formulaire établissement.

Le chef d'établissement adressera l'ensemble de la demande (3 formulaires) à la Division des Examens et Concours du Rectorat.

Attention : pour les troubles du langage, un bilan orthophonique **normé de moins de deux ans** doit obligatoirement être joint au formulaire médical.

8 - OEPRE ("ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants") : langue française

Une formation gratuite, d'une durée comprise entre 60 et 120 heures annuelles, est proposée à des groupes de 8 à 15 parents d'élèves environ **au sein du collège**. Elle est **organisée pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents**. : mardi matin et vendredi matin à Allende.

Objectifs : L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) dans un contexte scolaire - La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents - La connaissance des valeurs de la République. Une intervenante spécialisée, Mme Puyo, prend en charge les cours. Les parents qui le souhaitent doivent prendre contact avec le collège.

<https://eduscol.education.fr/cid49489/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants.html>

9 - Services Civiques

Le collège dispose pour l'année scolaire de 3 personnes en Service Civique : 2 recrutés par l'AFEV, Association de la Fondation Etudiante pour la Ville avec laquelle le collège travaille depuis plusieurs années, et 1 directement par le collège.

Très impliqués dans le décrochage scolaire, l'aide aux élèves en difficultés de langue et démunis face à la scolarité, ils constituent par leur implication une véritable ressource, un plus pour le collège.

10 – La SEGPA (Section Enseignement Général et Professionnel Adapté) d'Allende

En SEGPA, les élèves apprennent la même chose que les autres élèves du collège. Les effectifs sont limités à 16 élèves par classe.

On ne cherche pas à amener tous les élèves au même niveau de réussite, mais à permettre à chacun de combler ses lacunes, **chacun à son rythme**. Le niveau d'exigence des activités est ajusté aux capacités des élèves. Les enseignements sont souvent donnés à travers des **projets concrets** qui leur donnent du sens.

On permet aux élèves de retrouver **confiance** en eux, d'éprouver le sentiment de **réussite**, de se sentir **capables d'apprendre**.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/cid46765/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte.html>

Inclusion dans le collège : les élèves participent à tous les projets du collège. La 6ème SEGPA est associée à une 6ème ordinaire avec de nombreux cours communs.

Avec l'attachement et le plein engagement des personnels du collège Allende pour la réussite des élèves, vos enfants.